



2023 - 147

Bras, le 17 mai 2022

Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES
Commune de BRAS
83149

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

Le Maire de BRAS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Route,

VU la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la demande d'autorisation de voirie en date du 17 mai 2023 sollicitée par Monsieur AULADELL Robert domicilié au n°23 rue Henri Fabre - 83149 BRAS (Var),

CONSIDERANT qu'il est d'intérêt public d'autoriser le stationnement d'un véhicule devant le n°23 de la rue Henri Fabre à BRAS (83149) à l'occasion d'un déménagement pour le compte de Monsieur AULADELL Robert,

ARRÊTE

Article 1 : Les samedi 27 mai 2023 et dimanche 28 mai 2023 de 07h00 à 19h00, un véhicule sera autorisé à stationner à hauteur du n°23 de la rue Henri Fabre à l'occasion d'un déménagement.

Article 2 : Le stationnement dudit véhicule devra permettre la libre circulation de tous véhicules et devra être déplacé en cas de besoin en prenant toutes les précautions lors des manœuvres avec les nouvelles bordures et chaussées.

Article 3 : Monsieur AULADELL Robert sera responsable de tous incidents ou accidents qui pourraient survenir du fait ou à l'occasion de ces travaux.

Article 4 : Monsieur le Maire et les agents de police municipale de BRAS sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur AULADELL Robert
- La Police Municipale de BRAS

Le Maire,
Franck PERO



République Française
Liberté - Egalité - Fraternité